



Mairie de Combs-la-Ville
Place de l'Hôtel de Ville
B.P. 116 - 77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tel. : 01 64 13 16 00
Fax : 01 60 18 06 15

DIRECTION FINANCES-BUDGET
Service Régie

Tel : 01.64.13.16.45
Fax : 01.60.18.06.15

Le 03 novembre 2014

Objet : Quotient familial 2015

Madame, Monsieur,

Le présent document a pour objet de recueillir l'ensemble des informations indispensables à l'établissement de votre quotient familial pour l'année 2015.

Le quotient, aide apportée aux familles par la commune, constitue un effort financier important de la part de l'ensemble des contribuables en faveur de ceux dont la situation le nécessite.

C'est dire toute l'importance que revêt la présentation complète et sincère des informations demandées : il en va de l'équité que nous devons garantir entre tous les habitants de la commune.

Merci de respecter les dates prévues pour le calcul du quotient familial à la Régie : du 22 novembre au 20 décembre 2014.

Attention pour ceux qui ont opté pour le **100% informatique** en déclarant leurs revenus, ils devront éditer leur « avis primitif impôts 2014 » dans leur espace personnel du site internet www.impots.gouv.fr

Merci du soin que vous mettrez à remplir ces documents, afin de permettre aux agents de la régie d'effectuer leur délicat travail dans les meilleures conditions et... dans votre intérêt !

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



Guy GEOFFROY
Député-Maire